



Le ténia : en attendant l'immunité, des traitements sont nécessaires

Le ténia est le premier parasite digestif des jeunes agneaux d'herbe. Mais, au bout de quelques mois, les animaux développent une immunité.

Les jeunes agneaux ou les animaux qui n'ont jamais pâture se contaminent dès les premiers brins d'herbe ingérés, en avalant un acarien, l'oribate, qui est l'hôte intermédiaire du ténia. Cet oribate pullule sur les pâtures, où sa longévité peut atteindre 18 mois. Il est donc présent dès la mise à l'herbe et les agneaux en ingèrent rapidement des centaines, dont certains sont porteurs de larves infestantes de ténia. Ces larves vont se fixer dans l'intestin grêle de l'agneau et se développer en ténia adulte. Les premiers signes cliniques peuvent apparaître sur les agneaux dès 5 à 6 semaines après la mise à l'herbe. Ces signes sont liés au détournement alimentaire occasionné par les ténias, aux toxines qu'ils libèrent et à la gêne mécanique qu'ils occasionnent lorsqu'ils sont présents en grand nombre dans le tube digestif des agneaux.

Le diagnostic

Le diagnostic s'effectue sur l'animal vivant par la présence d'anneaux dans les crottes (frais ou desséchés en grains de riz) ou bien sur autopsie par la présence de ténias dans les intestins. Attention, une analyse coprologique négative ne signifie pas que les animaux ne sont pas infestés. Les signes cliniques restent peu caractéristiques (voir encadré).

LES SIGNES CLINIQUES

- Des troubles digestifs avec constipation ou diarrhée
- Un mauvais état général avec déficit de croissance amaigrissement et une laine sèche et cassante
- Un manque de vigueur des agneaux, avec une anémie possible
- Un risque accru d'enterotoxémie

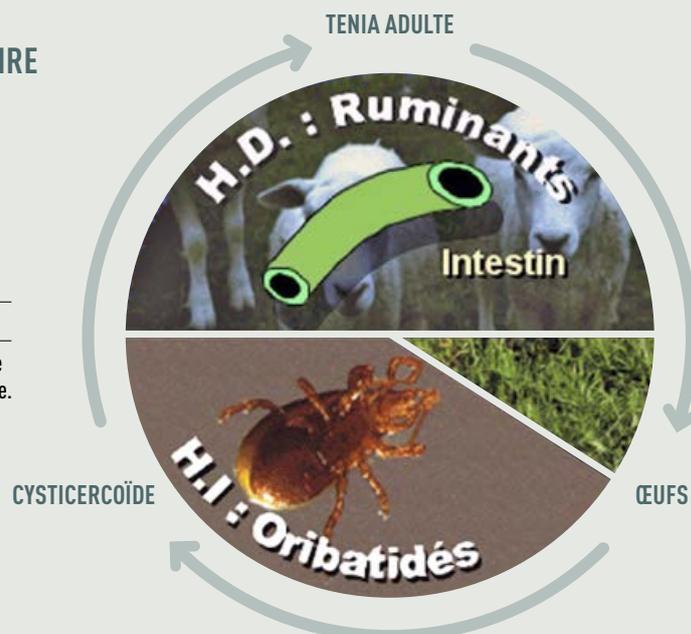
LE CYCLE DU TÉNIA : UN HÔTE INTERMÉDIAIRE ET UN HÔTE DÉFINITIF SONT NÉCESSAIRES

Les oribates (jusqu'à 10 000/m²) et les larves cysticercoïdes sont ingérés par les ovins.

Hôte intermédiaire : oribatidae

Acarien mesurant environ 1 mm de long, hôte intermédiaire obligatoire.

- Vit dans les prairies.
- Résiste mieux au froid hivernal qu'à la sécheresse estivale.
- Détruit dans les fourrages ou l'ensilage.
- Absent dans les litières.



Hôte définitif : ovin

Parasite : *Moniezia expansa*

Œufs rejetés dans la pâture à l'intérieur des anneaux. Chaque anneau peut contenir jusqu'à 10 000 œufs.

Les sols les plus favorables à la prolifération des Oribates (hôtes intermédiaires) sont les pâturages humides et acides, riches en mousse.

Les œufs sont ingérés par les oribates et se transforment en larves cysticercoïdes.

Source : Pierre Autef, SNGTV 2001

Le traitement avec un médicament spécifique ou polyvalent

Le traitement se fait par administration d'un médicament spécifique du ténia ou d'un produit polyvalent ténia-strongles à partir de 5 semaines après la sortie à l'herbe ou le début de la consommation effective d'herbe. Le renouvellement du traitement, 5 à 6 semaines après la première administration, peut être nécessaire. Bien prendre l'avis de son vétérinaire sur le dosage adapté au traitement du ténia. Aucun traitement n'étant ovicide, les agneaux sont laissés 12 heures en bergerie ou sur leur ancienne pâture avant de les changer de parcelle. L'immunité contre le ténia se développe en quelques mois. Ce ne sera donc plus un souci clinique sur les agnelles après 6 mois de pâturage et sur les brebis.



© Photo: Jackélapagne

Un ténia dans une crotte fraîche.

LES MATIÈRES ACTIVES POSSIBLES

Type d'antiparasitaires	Famille	Matière active	Posologie
Ténicide strict		Praziquantel	3.75 mg/kg
Ténicides stronglycides	Probenzimidazoles	Netobimin	10 mg/kg
		Fenbendazole	10 mg / kg
	Benzimidazoles	Oxfendazole	5 mg/kg
		Albendazole	3.8 mg/kg
Ténicides fasciolicides		Oxyclozanide	15 mg/kg

Source : Pierre Autef, Laurent Saboureau (Commission technique ovine SNGTV).



© Photo - Alliance Pastorale

Un intestin infesté de ténias (photo prise dans une boyauderie d'un abattoir).

→ EN RÉSUMÉ

- Les jeunes animaux se parasitent dès les premiers brins d'herbe ingérés
- Un premier traitement est nécessaire 5 semaines après la mise à l'herbe
- Une immunité se développe après 6 mois de pâturage



© Photo - Alliance Pastorale

Des anneaux de ténias dans les crottes, qui prennent la forme de grains riz blanchâtres quand ils se dessèchent.

Fiche réalisée avec la collaboration de Laurent Saboureau, vétérinaire à l'Alliance Pastorale.

Pour en savoir plus
www.idele.fr et www.inn-ovin.fr

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Laurence Sagot et Denis Gautier : CIIRPO / Institut de l'Élevage
Tél. : 05 55 00 40 37 ou laurence.sagot@idele.fr
- Sites internet : www.inn-ovin.fr / www.idele.fr

10/2016. Document réalisé avec le soutien financier de :

